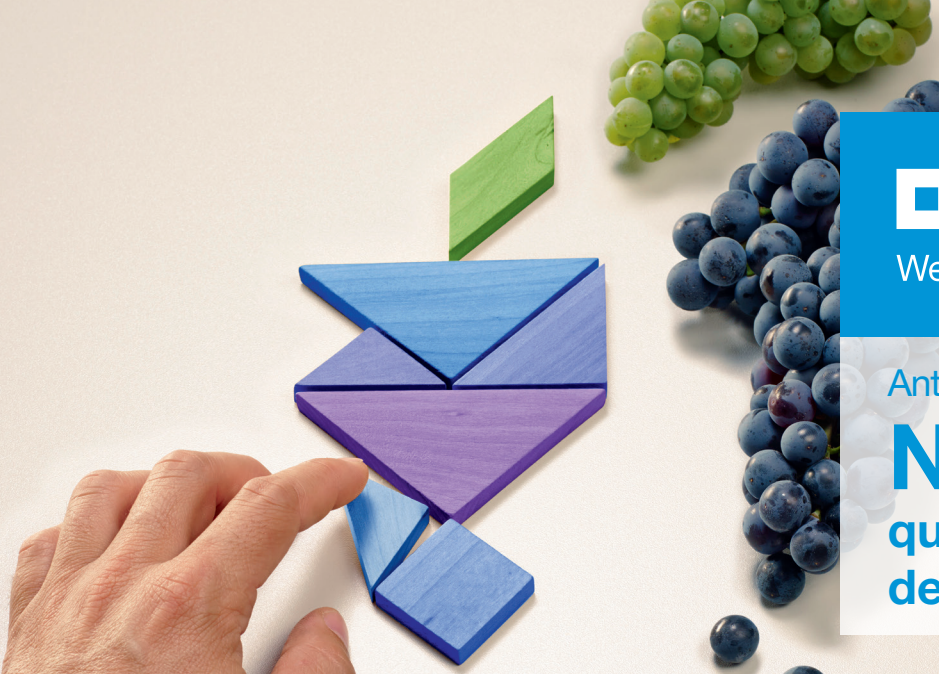




BASF

We create chemistry

Anti-oïdium Vigne

Nuganix®, la pièce
qui manquait à vos itinéraires
de protection

BÉNÉFICES Nuganix®, la performance dans la durée pour des programmes anti-oïdium aux IFT* optimisés

Nuganix® sécurise
les programmes

Nuganix® apporte
de la souplesse
à vos itinéraires
de protection

Nuganix® vous facilite
le quotidien

*IFT : Indice
de Fréquence
de Traitement

NUGANIX® SÉCURISE VOS PROGRAMMES

PERFORMANCE :
98 % d'efficacité sur grappes

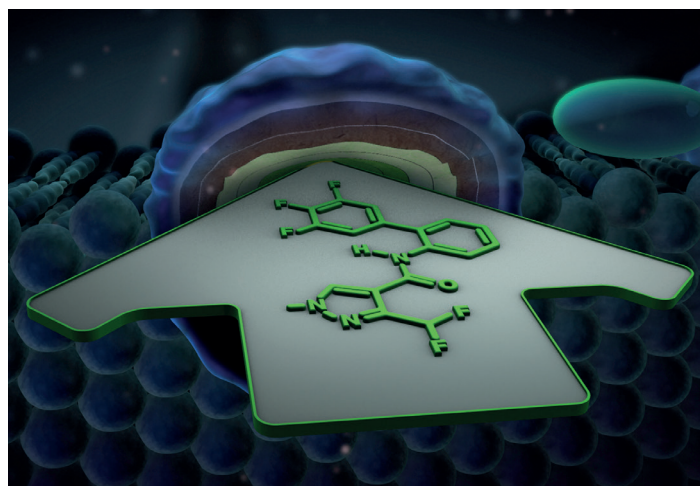
Synthèse de 36 essais programme, de 2014 à 2023

RÉGULARITÉ :
95 % de résultats entre 90 et 100 % d'efficacité

Synthèse de 36 essais programme, de 2014 à 2023

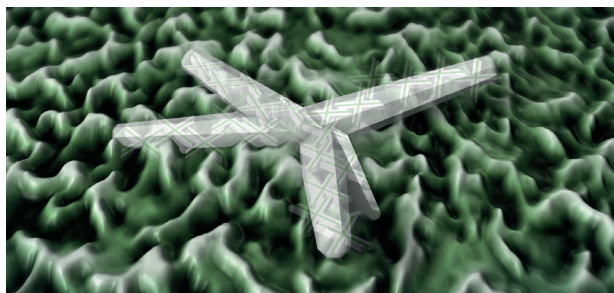
RÉSULTATS DANS LA DURÉE :
Les parcelles traitées Nuganix® se distinguent par
l'absence presque totale d'oïdium à la vendange

Synthèse de 4 essais en pression forte – 2015 & 2016



Xemium® atteint sa cible, le complexe II dans la mitochondrie du champignon pathogène, plus vite et plus efficacement que les autres solutions anti-oïdium.

NUGANIX® DONNE DE LA SOUPLESSE À VOS STRATÉGIES OÏDIUM



Les molécules de Xemium® forment des cristaux qui se fixent à la cuticule cireuse pour une très bonne résistance au lessivage

98 % d'efficacité
malgré 40 mm de pluie

Action complète
sur les stades précoces
de l'oïdium

Essais Merville (31-Cépage Cinsault)

**LA ROBUSTESSE DE NUGANIX®, NOTAMMENT AVANT LA FLORAISON,
VOUS PERMET DE RAISONNER VOS IFT, À LA BAISSÉ, JUSQU'EN FIN DE PROGRAMME**

NUGANIX® FACILITE VOTRE QUOTIDIEN

Produit liquide	Formulation liquide SC	Sélectivité confirmée sur les différents cépages
0,15 l/ha pour 45 g de substance active/ha	Compatibilités validées*	Nombreuses tolérances d'importation

* Avec la majorité des spécialités du marché ; se reporter à la réglementation en vigueur & demander conseil à votre interlocuteur BASF



Bidon Écopack 5L et 1L

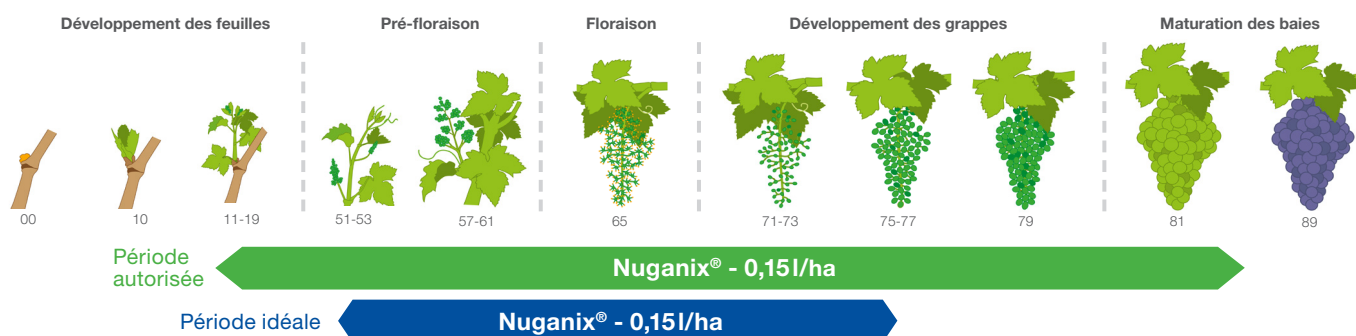
PRÉCONISATIONS D'EMPLOI

■ Nuganix® est un anti-oïdium haute performance

- Il est homologué à la dose de 0,15 l/ha du stade 1^{ère} feuille étalée à véraison en cours,
- S'utilise en préventif,
- Protège feuilles & grappes pendant 14 jours.

■ Le positionnement idéal de Nuganix® est:

- De pré-floraison, en « Tôt et Fort », lors de la phase d'installation de la maladie,
- À floraison-nouaison, phase de grande vulnérabilité des grappes.



QU'EST-CE QUE NUGANIX® ?

AMM	N° 2160963
Composition	300 g/l de fluxapyroxad - Xemium®**
Formulation	Suspension concentrée
Conditionnements	1 l et 5 l
Usage autorisé	Oïdium de la vigne
Dose autorisée	0,15 l/ha
Période d'emploi autorisée	de BBCH 11 (1 ^{ère} feuille étalée) à BBCH 83 (véraison en cours)
Nombre maximum d'applications	• 2 maximum / par saison dont au moins 1 associée (en prenant en compte les 2 maladies cibles des SDHI : oïdium & botrytis) • En alternance
Délai d'emploi avant récolte	35 jours
Distance aux points d'eau	5 m
Délai de rentrée	48 h

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299

Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Gants en nitrile certifiés, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues certifié EN 166 2002 (CE, sigle 3). EPI nécessaires aux phases d'application, nettoyage et au travailleur, se reporter à l'étiquette du produit.

** Xemium®, nom d'usage de la substance active fluxapyroxad.
SDHI : Succinate Déshydrogénase Inhibiteur.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. NUGANIX®: Marque déposée BASF - AMM : n°2160963 - Composition : 300 g/L fluxapyroxad (=Xemium®) - Formulation : SC (suspension concentrée) - Détenteur de l'AMM : BASF FRANCE SAS - Division Agro. **Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto-2030>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou <https://phytoestimdata.com> - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Crédits photos : Shutterstock - 636VITE1025R. Octobre 2025**

Nuganix® : ATTENTION - EUH208 : Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



SGH07



SGH09

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.